

Procès-verbaux de la municipalité de Fortierville

ASSEMBLÉE DU 1^{er} FÉVRIER 2021

Procès-verbal de la séance ordinaire de la municipalité de Fortierville, séance du 1^{er} février 2021, tenue par vidéoconférence (circonstances entourant la Covid-19), à 19h30, sous la présidence de madame Julie Pressé, mairesse, à laquelle séance sont présents les conseillers suivants :

Messieurs Marc Lemay, Michel Fortier, Éric Guillot, Yannick Pressé, Sébastien Laplante, tous formant quorum.

Absence : James Kingston.

Chacune de ces personnes s'est identifiée individuellement.

Assiste également à cette séance : madame Annie Jacques, directrice générale et secrétaire-trésorière.

CONSIDÉRANT le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois;

CONSIDÉRANT les décrets subséquents qui prolongent cet état d'urgence, soit jusqu'au 5 février 2021;

CONSIDÉRANT QUE selon ce même arrêté, lorsque la loi prévoit qu'une séance doit être publique, celle-ci doit être publicisée dès que possible par tout moyen permettant au public de connaître la teneur des discussions entre les participants et le résultat de la délibération des membres ;

CONSIDÉRANT QU'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos;

RÉSOLUTION # 030-02-2021

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Michel Fortier et accepté à l'unanimité des conseillers présents que le conseil accepte que la présente séance soit tenue à huis clos.

Un avis a été publié sur le site internet de la municipalité et sur Facebook et les gens ont été invités à poser leurs questions par téléphone ou par courriel, s'il y a lieu.

La présente séance est enregistrée et sera publiée sur le site internet de la municipalité.

2. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après la vérification du quorum,

RÉSOLUTION # 031-02-2021

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Éric Guillot et accepté à l'unanimité des conseillers présents que la séance soit ouverte à 20h10.

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Madame Julie Pressé, mairesse, fait la lecture de l'ordre du jour :

Procès-verbaux de la municipalité de Fortierville

RÉSOLUTION # 032-02-2021

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Yannick Pressé et accepté à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit accepté comme suit, et que les "affaires nouvelles" restent ouvertes.

1. Présence et vérification du quorum
2. Ouverture de la séance
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Approbation des procès-verbaux antérieurs
5. Comptes à payer
6. Liste des revenus
7. Dépenses à approuver
 - a) Visuel de logo sur l'enseigne lumineuse
 - b) Composteurs domestiques
 - c) Panneaux de signalisation
 - d) Bornes des terrains de la rue de l'Assomption
8. Demandes
 - a) Campagne nationale pour contrer l'intimidation envers les élus
 - b) Recensement 2021
 - c) Gala méritas ESLS
 - d) Via 90,5 FM
9. Affaires courantes
 - a) Salaires 2021
 - b) Rapport annuel d'activités sur les incendies
 - c) Panneaux pour frein moteur sur la route 265
 - d) Demande d'aide financière au programme FRR
10. Suivi de dossiers
 - a) Vente pour taxes 2020
 - b) Politique familiale
 - i) Adoption de la politique familiale et du plan d'action final
 - ii) Mécanisme de suivi
11. Règlements
 - a) Règlement sur la taxation annuelle (report)
 - b) Règlement # 2020-12-175 (procès-verbal de correction)
12. Comités et MRC
13. Affaires nouvelles
 - a) Signalisation facture # 89702
14. Période de questions
15. Levée de l'assemblée

4. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL ANTÉRIEUR

RÉSOLUTION # 033-02-2021

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Sébastien Laplante et accepté à l'unanimité des conseillers présents d'approuver le procès-verbal du 11 janvier 2021 avec dispense de lecture.

5. COMPTES À PAYER

RÉSOLUTION # 034-02-2021

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Sébastien Laplante et accepté à l'unanimité des conseillers présents d'accepter :

1. Les déboursés des chèques # 1165 à # 1178 pour la somme de 6 970.23 \$.
2. Les comptes à payer des dépôts directs # 501310 à # 501341 pour la somme de 127 134.44 \$.

Procès-verbaux de la municipalité de Fortierville

3. Les prélèvements automatiques pour la somme de 14 333.23 \$.
4. Le total des salaires bruts pour le mois de janvier 2021 pour la somme de 11 416.29 \$.

6. LISTE DES REVENUS

Description	Montant
Revenus taxes municipales	16 998.20 \$
Location vestiaire	150.00 \$
Adhésion St-Sylvère au Service Incendie (crédit quote-part)	2 887.29 \$
Charte des enfants	766.50 \$
Location bureau poste	150.00 \$
Permis rénovations	15.00 \$
Echotier	15.00 \$
Articles municipaux (photocopies, test eau, vieux fer etc.)	18.30 \$
Total	21 000.29 \$

7. DÉPENSES À APPROUVER

a) **Visuel de logo sur l'enseigne lumineuse**

ATTENDU QUE le logo de la municipalité au-dessus de l'enseigne lumineuse du parc municipal est défraîchi;

ATTENDU la soumission des Enseignes Lavigne pour la remplacer au coût de 1150.00 \$ + 135.00 \$ de frais de transport;

RÉSOLUTION # 035-02-2021

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Michel Fortier et résolu à l'unanimité des conseillers présents de faire refaire le visuel de logo de l'enseigne électronique du parc au coût de 1 285 \$ plus les taxes. Cette dépense sera prise dans le poste budgétaire # 03-51000-113 (enseigne lumineuse).

b) **Composteurs domestiques**

ATTENDU QUE la municipalité s'est vue octroyer une aide financière du gouvernement pour l'achat de 25 composteurs domestiques;

ATTENDU QUE ces composteurs seront offerts aux citoyens des rangs qui ne seront pas desservis par la collecte porte-à-porte des matières putrescibles;

RÉSOLUTION # 036-02-2021

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Yannick Pressé et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder à l'achat de 25 composteurs domestiques, 25 aérateurs, 25 bacs de cuisine et 25 guides sur le compostage facilité chez Joyal Groupe Expert conseil au coût de 3 026.90 \$ taxes incluses.

Procès-verbaux de la municipalité de Fortierville

c) Panneaux de signalisation

ATTENDU QUE plusieurs panneaux de signalisation devront être remplacés en 2021;

ATTENDU QUE des soumissions sur invitation ont été demandées :

Signalisation Lévis : 1983.78 \$ taxes incluses
Signoplus : 2492.89 \$ taxes incluses

RÉSOLUTION # 037-02-2021

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Éric Guillot et résolu à l'unanimité des conseillers présents de faire l'achat de panneaux de signalisation chez Signalisation Lévis au coût de 1983.78 \$ taxes incluses. Cette dépense sera prise à même le poste budgétaire # 02-32000-649 (signalisation).

d) Bornes des terrains de la rue de l'Assomption

ATTENDU QUE la municipalité avait fait border 5 terrains au bout de la rue de l'Assomption en 2016;

ATTENDU QU'il y a eu du remplissage de terre de fait sur ces propriétés depuis et que les bornes ne sont plus visibles;

RÉSOLUTION # 038-02-2021

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Sébastien Laplante et résolu à l'unanimité des conseillers présents de désigner l'arpenteur Jocelyn McClure pour venir planter les bornes à nouveau lorsqu'il viendra dans le secteur. Le coût de cette opération sera facturé à l'heure, pour un total d'environ 600 \$ plus les taxes. Cette dépense sera prise à même le poste budgétaire # 02-13000-417 (services professionnels).

8. **DEMANDES**

a) Campagne nationale pour contrer l'intimidation envers les élus

ATTENDU la demande d'appui de la Fédération québécoise des municipalités pour la déclaration d'engagement pour une démocratie dans le respect, par respect pour la démocratie;

ATTENDU QUE cette campagne a pour but de contrer l'intimidation envers les élus;

RÉSOLUTION # 039-02-2021

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Michel Fortier et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter la déclaration d'engagement pour une démocratie dans le respect, par respect pour la démocratie.

b) Recensement 2021

CONSIDÉRANT QUE le prochain recensement se déroulera en mai 2021 et que Statistiques Canada sollicite la collaboration des municipalités pour mieux faire connaître cette procédure aux résidents de leur collectivité;

RÉSOLUTION # 040-02-2021

Procès-verbaux de la municipalité de Fortierville

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Michel Fortier et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le Conseil de la municipalité de Fortierville appuie le Recensement de 2021 et encourage tous les résidents à remplir leur questionnaire du recensement en ligne au www.recensement.gc.ca. Des données du recensement exactes et complètes soutiennent des programmes et des services qui profitent à notre collectivité.

c) Gala méritas ESLS

ATTENDU QUE l'École secondaire les Seigneuries sollicite l'aide de la municipalité pour agrémenter une année scolaire difficile pour les jeunes de notre secteur;

ATTENDU QUE l'ESLS a à cœur de récompenser les efforts et les succès des jeunes qui persévèrent en ces temps d'adversité par l'organisation d'un gala virtuel surprenant;

RÉSOLUTION # 041-02-2021

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Sébastien Laplante et résolu à l'unanimité des conseillers présents de collaborer au gala méritas de l'ESLS pour un montant de 100 \$.

d) Via 90,5 FM

Des informations supplémentaires doivent être prises auprès de Via 90,5 FM avant de prendre une décision.

9. AFFAIRES COURANTES

a) Salaires 2021

CONSIDÉRANT l'adoption des prévisions budgétaires pour l'année 2021;

CONSIDÉRANT QUE la politique de gestion prévoit annuellement une hausse de salaire annuelle équivalente à l'indexation du coût de la vie, avec un minimum de 2.5 %;

RÉSOLUTION # 042-02-2021

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Yannick Pressé et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accorder la hausse salariale suivante aux employés de la municipalité à compter du 1^{er} janvier 2021 :

- Pour la directrice générale adjointe, Mme Chantal Castonguay, une hausse de 15 %;
- Pour la concierge, Mme Sylvie Bourassa, une hausse de 17 %;
- Pour les employés Annie Jacques (directrice générale), Luc Laquerre (inspecteur municipal), Jérémie Lafleur (opérateur en eau potable), et autres employés de voirie (Stéphane Fortin et Pierre Roy), une hausse de salaire équivalente à l'indexation du coût de la vie, avec un minimum de 2.5 %.
- Pour les employés temporaires occasionnels de voirie, le conseil accorde un tarif horaire de 17.00 \$, et un tarif horaire de 18.00 \$ après 3 mois de travail.

Procès-verbaux de la municipalité de Fortierville

- Pour les élus, conformément au règlement # 2019-05-156 portant sur la rémunération des élus municipaux, une hausse du salaire et de l'allocation de dépenses équivalente à l'indexation du coût de la vie, avec un minimum de 2.5 %.

b) Rapport annuel d'activités sur les incendies

ATTENDU QU'à chaque année, depuis la mise en oeuvre du schéma de couverture de risque en incendie, un rapport annuel doit être complété portant sur les activités municipales;

ATTENDU QUE la directrice générale a complété ce rapport pour l'année 2020 et l'a soumis au conseil municipal pour approbation;

RÉSOLUTION # 043-02-2021

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Sébastien Laplante et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter le rapport annuel 2020 des activités municipales en incendie présenté par la directrice générale. Ce rapport devra être soumis à M. Sébastien Demers du Service de sécurité incendie régional de la MRC de Bécancour.

c) Panneaux pour frein moteur sur la route 265

ATTENDU QUE des citoyens de la route 265 ont fait la demande que des panneaux pour réduire le bruit des freins moteurs soient installés;

ATTENDU QUE la route 265 appartient au ministère des Transports du Québec et que cette demande doit leur être adressée par résolution du conseil municipal;

RÉSOLUTION # 044-02-2021

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Michel Fortier et résolu à l'unanimité des conseillers présents de déposer une demande au ministère des Transports du Québec afin que des panneaux de signalisation relatifs aux freins moteurs soient installés à chaque extrémité du périmètre urbain sur la route 265.

10. SUIVI DE DOSSIERS

a) Vente pour taxes 2020

RÉSOLUTION # 045-02-2021

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Éric Guillot et résolu à l'unanimité des conseillers présents de mandater la directrice générale, madame Annie Jacques, pour représenter la municipalité lors de la vente pour non-paiement de taxes le 8 avril 2021 à la MRC de Bécancour. Elle sera autorisée à miser le montant des taxes dues pour 2020 pour les propriétés de Fortierville en vente pour taxes.

Procès-verbaux de la municipalité de Fortierville

b) Politique familiale

i) Adoption de la politique familiale et du plan d'action final

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a pris connaissance du projet de politique familiale accompagné du plan d'action 2021-2023;

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre de cette démarche, le comité de pilotage a procédé à un sondage auprès des différentes catégories d'âge de la population et a consulté plusieurs organismes et/ou services oeuvrant sur le territoire (Sûreté du Québec, Service de sécurité incendie, etc.) ;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal se déclare satisfait de la politique et de son plan d'action;

RÉSOLUTION # 046-02-2021

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Michel Fortier et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter la politique familiale accompagnée du plan d'action 2021-2023.

ii) Mécanisme de suivi

CONSIDÉRANT la politique familiale et son plan d'action pour les années 2021-2023;

CONSIDÉRANT QU'il est de la responsabilité du conseil municipal d'adopter un mécanisme de suivi pour assurer la mise en œuvre du plan d'action;

RÉSOLUTION # 047-02-2021

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Éric Guillot et résolu à l'unanimité des conseillers présents de nommer le comité de pilotage ayant travaillé à l'élaboration de la politique familiale comme comité responsable du suivi et de la mise en œuvre du plan d'action. Ce comité devra se réunir une fois par année pour les années 2021, 2022 et 2023.

11. **RÈGLEMENTS**

a) Règlement sur la taxation annuelle 2021

La directrice générale recommande au conseil d'attendre avant d'adopter le règlement sur la taxation annuelle 2021. Comme le résultat de l'appel d'offres concernant la collecte des ordures, du recyclage et du compostage sera tenue dans quelques jours, il est suggéré d'adopter le règlement lors d'une séance extraordinaire en février.

b) Règlement # 2020-12-175 (procès-verbal de correction)

ATTENDU QU'une erreur de date s'est glissée dans le règlement d'emprunt # 2020-12-175 portant sur les travaux à accomplir dans les rangs St-Sauveur et St-Antoine ouest en 2021;

ATTENDU QU'un procès-verbal de correction doit être acheminé au ministère des Affaires municipales;

RÉSOLUTION # 048-02-2021

Procès-verbaux de la municipalité de Fortierville

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Sébastien Laplante et résolu à l'unanimité des conseillers présents de modifier le règlement # 2020-12-175 comme suit :

L'article 2 apparaissant au règlement :

ARTICLE 2

Le conseil est autorisé à effectuer le rechargement et le pavage d'une section des rangs St-Sauveur et St-Antoine ouest selon les plans et devis préparés par l'ingénieur Sébastien Morrissey de la firme FNX Innov, portant les numéros F1801205, en date du 27 novembre 2020, incluant les frais, les taxes nettes et les imprévus, tel qu'il appert de l'estimation détaillée préparée par Sébastien Morrissey de la firme FNX Innov, en date du 27 octobre 2020, lesquels font partie intégrante du présent règlement comme annexes « A » et « B ».

Doit être modifié par :

ARTICLE 2

Le conseil est autorisé à effectuer le rechargement et le pavage d'une section des rangs St-Sauveur et St-Antoine ouest selon les plans et devis préparés par l'ingénieur Sébastien Morrissey de la firme FNX Innov, portant les numéros F1801205, en date du 30 novembre 2018 (avec modification le 27 novembre 2020), incluant les frais, les taxes nettes et les imprévus, tel qu'il appert de l'estimation détaillée préparée par Sébastien Morrissey de la firme FNX Innov, en date du 30 octobre 2020, lesquels font partie intégrante du présent règlement comme annexes « A » et « B ».

12. COMITÉS ET MRC

Aucun commentaire.

13. AFFAIRES NOUVELLES

a) Signalisation facture #89702

ATTENDU la facture reçue de Signalisation Lévis (# 89702) au montant de 1837.88 \$ taxes incluses pour l'achat de signalisation;

ATTENDU QUE cet achat aurait dû être fait au cours de l'année financière 2020 ;

RÉSOLUTION # 049-02-2021

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Yannick Pressé et résolu à l'unanimité des conseillers présents de payer la facture 89702 et de prendre les fonds dans le surplus accumulé non affecté pour ne pas amputer le budget 2021.

14. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

Procès-verbaux de la municipalité de Fortierville

15. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

RÉSOLUTION # 050-02-2021

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Éric Guillot et accepté à l'unanimité des conseillers présents que la séance soit levée à 20h37.

Julie Pressé, mairesse

Annie Jacques, d.g. et secr.trés.

« Je, Julie Pressé, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du *Code Municipal* ».